

Surveillance sanitaire en Rhône-Alpes

Point de situation n° 2010/05

Avril 2010

Ces dernières années, l'Institut de veille sanitaire (InVS) a développé un dispositif de surveillance basé sur les structures capables de fournir des données quotidiennes détaillées sur leur activité. Ces structures sont :

- les services d'urgences des hôpitaux participant au réseau « **Oscour** » (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) ;
- les associations d'urgentistes de ville, **SOS Médecins** ;
- les **services d'Etat-Civil** qui transmettent en continu les déclarations de décès à l'INSEE.

Les objectifs sont, d'une part, de suivre l'activité globale de ces services afin de pouvoir éventuellement détecter des situations anormales et, d'autre part, de mesurer l'impact d'événements connus, comme la canicule ou les épidémies saisonnières (grippe, gastro-entérite, bronchiolite...).

Pour cela, il est également intéressant de s'appuyer sur d'autres sources d'information, et notamment :

- le serveur régional de veille et d'alerte « **Oural** » sur lequel l'ensemble des services d'urgence et Samu de la région Rhône-Alpes renseignent quotidiennement leur volume d'activité (nombre de passages aux urgences, nombre d'affaires traitées par les Samu) ;
- les données produites par le **réseau Sentinelles** (réseau de médecins généralistes libéraux qui suivent en continu certains indicateurs, notamment leur activité diagnostique relative aux syndromes grippaux, aux diarrhées aiguës, aux crises d'asthme...).

A partir de l'ensemble de ces sources d'information, la Cellule de l'InVS en région Rhône-Alpes (Cire) réalise désormais un point épidémiologique régulier sur la situation sanitaire dans la région. Les indicateurs globaux non spécifiques sont présentés en dernière page.

En pages centrales, des focus sont faits sur certaines thématiques, en fonction de la période de l'année : **dans ce bulletin sont présentées des données relatives à la varicelle, à la rougeole et à l'asthme.**

| Interprétation de la situation en Rhône-Alpes |

Varicelle :

L'épidémie de varicelle se poursuit dans la région Rhône-Alpes. Cette semaine, d'après le réseau sentinelles, l'activité est modérée avec une incidence estimée à 36 cas pour 100 000 habitants. Le pic épidémique a été atteint en semaine 8 (fin février) avec une incidence estimée à 82 cas pour 100 000 habitants. Par contre, le recours à SOS Médecins et aux urgences pour varicelle a connu en légère augmentation dans la région depuis début avril.

Rougeole :

Selon les données nationales de la Déclaration obligatoire des cas de rougeole (bilan provisoire au 31/03/2010, InVS), une épidémie de rougeole sévit en France depuis début 2008 et, à ce jour, plus de 2 800 cas ont été déclarés. La circulation du virus s'intensifie en 2010. Cette situation reflète probablement en partie une meilleure déclaration des cas mais elle témoigne surtout de la diffusion du virus et d'une augmentation du nombre de foyers de cas groupés. Les populations les plus affectées restent les jeunes enfants (incidence la plus élevée chez les moins de 2 ans), les adolescents et les jeunes adultes.

Les cas groupés en début d'année 2010 sont survenus principalement en crèches, en collectivités scolaires, parmi des étudiants et des gens du voyage. Des épisodes de transmission en milieu de soins (hôpitaux, cabinets libéraux) ont également été rapportés.

En région Rhône-Alpes, le nombre de cas signalés augmente depuis fin février 2010 et plusieurs cas groupés ont été identifiés dans la Loire et en Savoie.

Crise d'asthme :

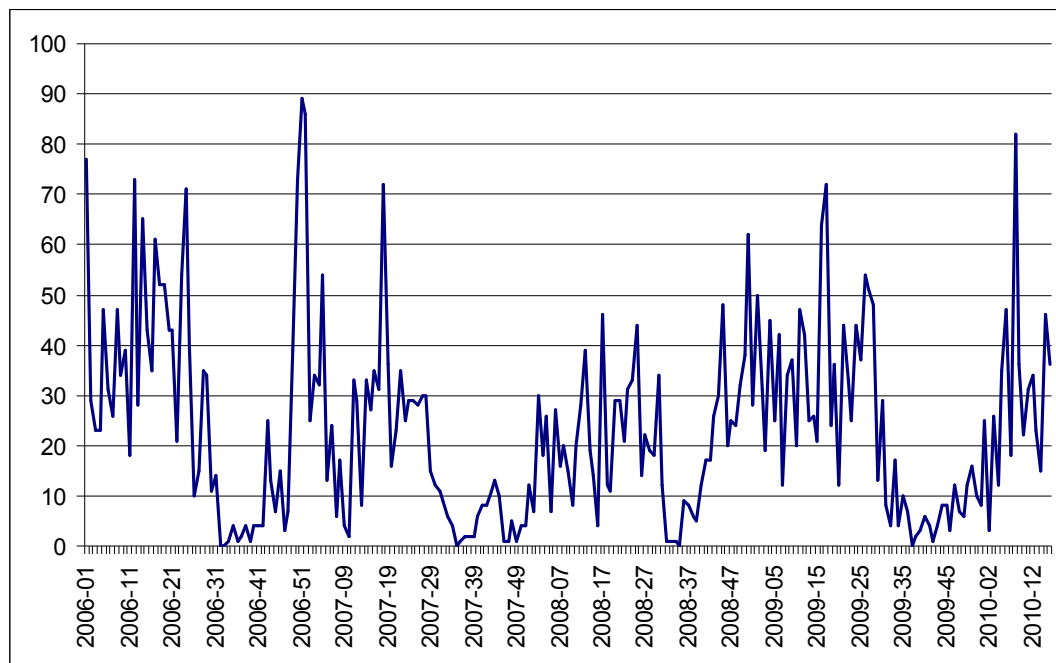
L'activité médicale ambulatoire (sentinelles et SOS Médecins) traduit une légère augmentation des crises d'asthme ces dernières semaines. Cette situation pourrait être liée à la forte activité pollinique actuelle. Cette augmentation n'est pas retrouvée dans le recours aux urgences pour cette pathologie.

Remerciements aux réseaux Sentinelles et GROG, aux associations SOS Médecins, aux services d'urgences et SAMU ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.

| Varicelle
 (sources : réseau Sentinelles, réseau « Oscour » et associations SOS Médecins) |

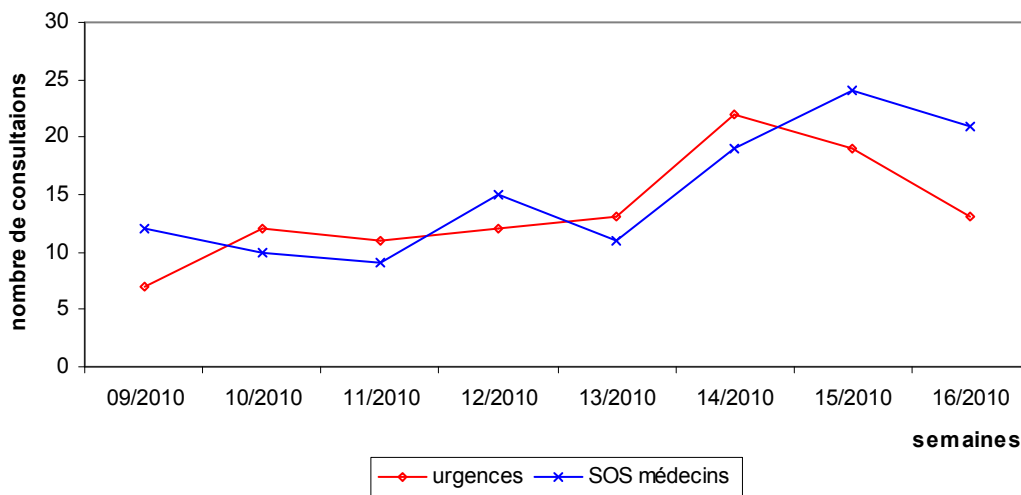
Incidence des consultations pour varicelle en Rhône-Alpes estimée par le réseau Sentinelles

	semaine			
	S13	S14	S15	S16
Nombre estimé de consultations	1 415	907	2 844	2 203
Taux pour 100 000 habitants	23	15	46	36



Le nombre de varicelles diagnostiquées cette semaine par les médecins Sentinelles de la région correspond au maintien d'une activité modérée en Rhône-Alpes. Une activité forte a été observée fin février (semaine 8) dans la région.

Nombre hebdomadaire de passages aux urgences pour varicelle dans les 30 établissements de Rhône-Alpes participant au réseau « Oscour » et nombre hebdomadaire de varicelles diagnostiquées par les associations SOS Médecins de Grenoble, St Etienne, Lyon et Annecy



Le nombre de varicelles ayant conduit à un passages aux urgences ou à une consultation SOS médecins connaît une légère augmentation depuis début avril (semaine 14).

En Rhône-Alpes 55 médecins généralistes participent, en moyenne, dans le cadre du **réseau Sentinelles**, à la surveillance continue d'indicateurs (soit 0,6 % des médecins généralistes libéraux).

A partir des nombres de cas diagnostiqués par les médecins du réseau, des estimations d'incidence des pathologies surveillées sont réalisées et publiées chaque semaine (bulletin Sentiweb-Hebdo disponible sur : <http://websenti.u707.jussieu.fr/sentiweb/>).

Pour les pathologies soumises à des épidémies saisonnières, le modèle périodique de Serfling peut être appliqué aux données historiques afin de disposer d'une incidence attendue et d'un seuil épidémique.

Actuellement, 30 établissements en Rhône-Alpes participent au **réseau « Oscour »** et transmettent quotidiennement à l'InVS leurs résumés de passages aux urgences (RPU).

En Rhône-Alpes, il existe 5 **associations SOS Médecins** situées à Grenoble, Saint-Etienne, Lyon, Chambéry et Annecy. SOS Médecins Chambéry ne code pas les diagnostics, d'où l'absence de données pour cette association.

| Rougeole
(sources : données de la déclaration obligatoire, réseau « Oscour ») |

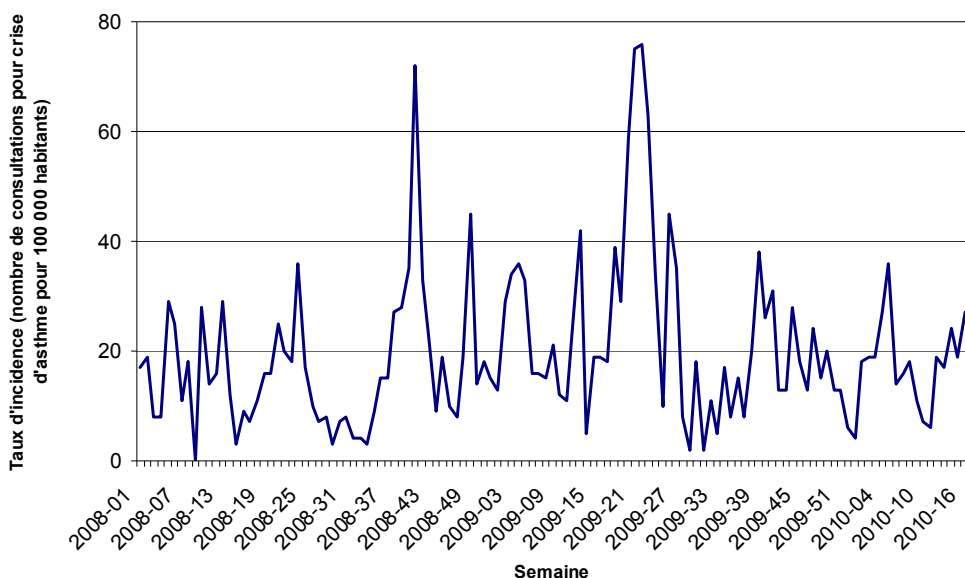
département	février	mars	avril	Total
1			1	1
38			2	2
42	2	8	3	13
69			3	3
73		5	8	13

Sur l'ensemble de la région, 34 cas de rougeole ont été signalés en 2 mois sur 5 départements, particulièrement sur les départements de la Loire en mars et de la Savoie en mars et avril. En Savoie, ces cas sont regroupés sur 3 zones géographiques et dans la Loire sur une zone géographique. Parmi ces cas, 2 adultes ont été hospitalisés pour complications pulmonaires.

| Crise d'asthme
(sources : réseau Sentinelles, réseau « Oscour » et associations SOS Médecins) |

Incidence des consultations pour crise d'asthme en Rhône-Alpes estimée par le réseau Sentinelles

	semaine			
	S13	S14	S15	S16
Nombre estimé de consultations	1 038	1 454	1 152	1 677
Taux pour 100 000 habitants	17	24	19	27



L'incidence des crises d'asthme continue à fluctuer autour d'une moyenne de 20 consultations pour 100 000 habitants, sans saisonnalité marquée. Il n'est donc pas possible d'établir, pour chaque semaine de l'année, une incidence attendue et un seuil épidémique en appliquant un modèle de régression périodique. L'incidence des crises d'asthme traduit une légère augmentation ces dernières semaines.

Les médecins Sentinelles surveillent le nombre de crises d'asthme vus en consultation, définis par :

- Avant 3 ans = épisode de sibilants (bronchiolite incluse), uniquement à partir du 3ème épisode.
- Après 3 ans = crise d'asthme (dyspnée expiratoire aiguë avec sibilants et/ou toux), exclusion des poussées de broncho-pneumopathie chronique obstructive et d'insuffisance cardiaque gauche.

Nombre hebdomadaire de passages aux urgences pour crise d'asthme dans les 30 établissements de Rhône-Alpes participant au réseau « Oscour »

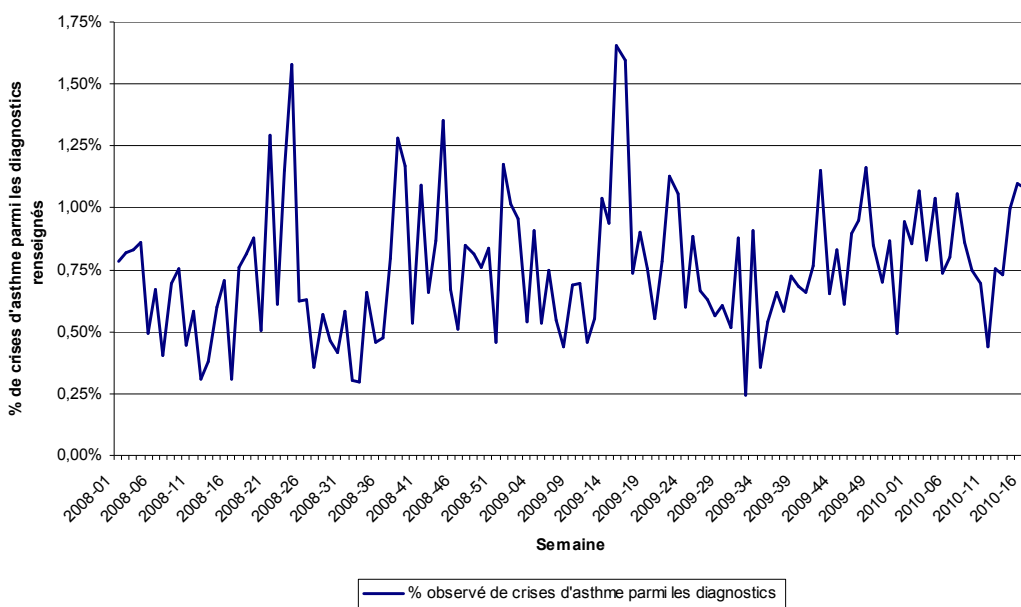
P_{Asthme} = nombre de passages pour crise d'asthme

$P_{<15}$ = nombre de passages pour crise d'asthme chez les enfants de moins de 15 ans

		semaine			
		S13	S14	S15	S16
Région	P_{Asthme}	63	81	69	61
		→	→	→	→
Région	$P_{<15}$	32	59	36	19
		↓	↑	→	↓

Le nombre de passages aux urgences pour crise d'asthme est stable cette semaine avec une baisse chez les enfants de moins de 15 ans. Seul fait marquant depuis 4 semaines, une activité plus forte chez les enfants a été observée en semaine 14 (début avril).

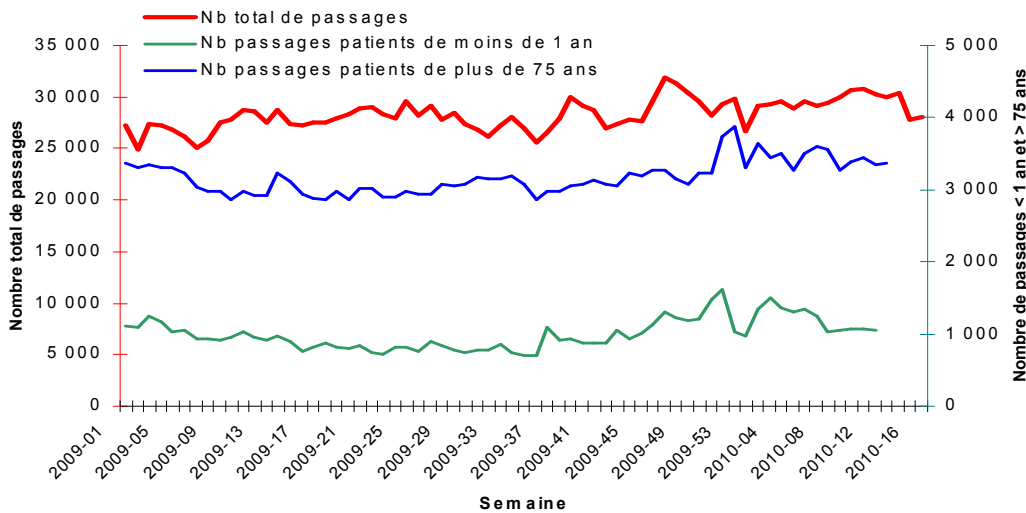
Proportion de crises d'asthme parmi les diagnostics renseignés par les associations SOS Médecins de Grenoble, St Etienne, Lyon et Annecy



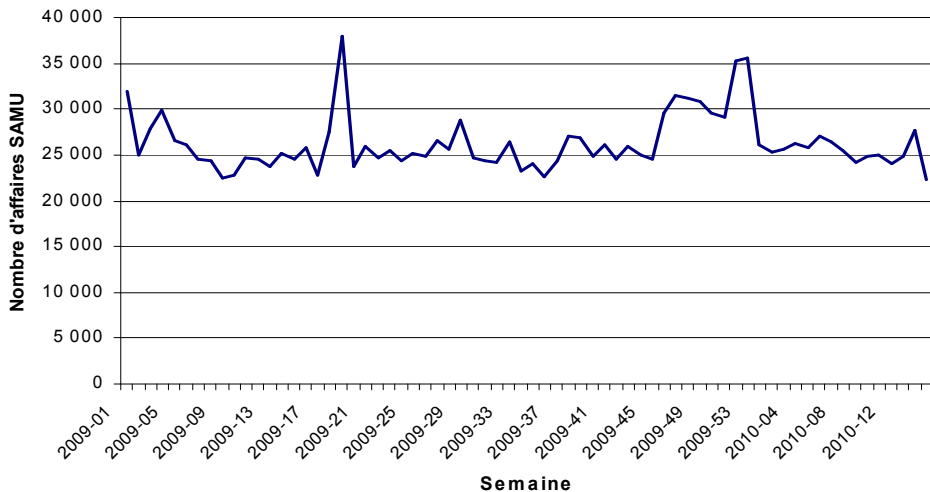
Le pourcentage de crises d'asthme parmi les diagnostics posés par les associations SOS Médecins fluctue autour d'une moyenne de 0,7 %, sans saisonnalité marquée. Ce pourcentage est en augmentation depuis quelques semaines.

**| Indicateurs non spécifiques de morbidité et mortalité
(sources : serveur « Oural », services d'Etat-Civil) |**

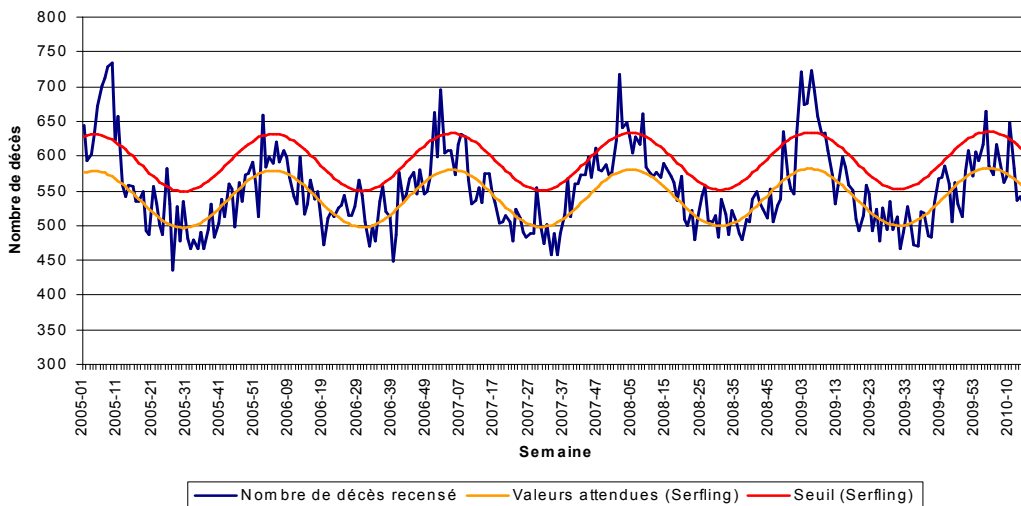
Nombre hebdomadaire de passages dans les 69 services d'urgences de Rhône-Alpes



Nombre hebdomadaire d'affaires traitées par les 9 SAMU de Rhône-Alpes



Nombre hebdomadaire de décès, toutes causes, enregistrés dans les services d'Etat-Civil des communes informatisées en Rhône-Alpes (attention : dernière semaine manquante car incomplète)



Aucune particularité n'est notée ces dernières semaines concernant les indicateurs non spécifiques de morbidité et de mortalité (activité globale des services d'urgences et des SAMU, mortalité toutes causes). Les données SAMU de la dernière semaine (semaine 16) n'ont pas été exploitées du fait de l'arrêt de transmission des données par un des 9 SAMU.

La région Rhône-Alpes compte 69 services d'urgence et 9 SAMU qui renseignent quotidiennement leur volume d'activité sur le serveur « Oural ».

- 65 services d'état civil** de Rhône-Alpes saisissent sur un serveur de l'INSEE les décès survenus sur leur commune. Les communes les plus grandes et celles où sont localisés les grands centres hospitaliers sont informatisées, notamment :
- Belley, Bourg-en-Bresse et Viriat dans l'Ain ;
 - Annonay et Aubenas dans l'Ardèche ;
 - Montélimar, Romans-sur-Isère et Valence dans la Drôme ;
 - Bourgoin-Jallieu, Grenoble et La Tronche dans l'Isère ;
 - Roanne et Saint-Etienne dans la Loire ;
 - Bron, Lyon et Villeurbanne dans le Rhône ;
 - Chambéry en Savoie ;
 - Ambilly, Annecy et Thonon-les-Bains en Haute-Savoie.

Directrice de la publication :
Dr Françoise WEBER,
directrice générale de l'InVS

Rédaction et diffusion :
CIRE Rhône-Alpes
129, rue Servient
69 418 LYON Cedex 03
Tel : 04 72 34 31 15
Fax : 04 78 60 88 67
Mail :
dr69-cire-alertes@sante.gouv.fr